

# LE PETIT JOURNIACOIS



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE - JUILLET 2018 - N° 8

EDITORIAL

*Chères Journiacoises, chers Journiacois, bonjour*

*Nous sommes aujourd'hui arrivés au deux tiers de notre mandat, et pour nous, vos élus locaux, le désir de répondre à vos attentes quotidiennes demeure.*

*Nous avons mené à bien des projets sur lesquels nous avons pris des engagements. L'extension du cimetière du Calou et la réalisation du site cinéraire sont achevées. Nous venons de conforter la salle polyvalente avec un renforcement de l'isolation et rénovation des murs et plafond. Et concernant la mise en place de l'assainissement collectif, le calendrier est en cours de validation par le maître d'œuvre et les entreprises, l'objectif est que le chantier soit achevé et réceptionné au printemps prochain. Il est important de rappeler que ces trois dossiers bénéficient de subventions, qui nécessitent parfois de la persévérance afin de les débloquent.*

*Nous sommes en début d'été, vous prendrez donc connaissance des festivitésourniacoises à venir, avec les temps forts que sont la fête du village les 11 et 12 août et le concert Jazz du 1<sup>er</sup> septembre.*

*Qu'il me soit permis de vous souhaiter une bonne et attentive lecture de ce Petit Journiacois, 8<sup>e</sup> du nom, ainsi qu'un très bel été et une bonne rentrée.*

*Bien à vous.*

Michel BOUINET  
Maire

## Programme des festivités

organisées par le Comité des Fêtes

**Vendredi 6 juillet :**

**Marché gourmand**  
animé par Isabelle Grolière

**Vendredi 27 juillet :**

**Marché gourmand**  
animé par les Tams

**Jeudi 9 août :**

**Balade contée**  
avec Daniel Chavaroche  
(sur réservations)

**11 et 12 août :**

**Fête du Village**  
avec manèges et structures gonflables

**Vendredi 24 août :**

**Marché gourmand**  
animé par Dimitri (karaoké)

**Samedi 27 octobre :**

**Repas**  
animé par «Les années stars»

**Dimanche 31 décembre :**

**Réveillon**

*Rendez-vous  
associatifs à noter*

**Samedi 29 et  
dimanche 30 septembre**  
**EXPOSITION**  
**BALZAN / LAVAL**  
sculptures et peintures

**Samedi 1<sup>er</sup> et  
dimanche 2 décembre**  
**MARCHÉ DE NOËL**

## JAZZ JOURNIAC 2018

L'Association de Loisirs et Culture de Journiac présente

### BLUE BAYOU

Musique Louisiane

**Samedi 1<sup>er</sup> Septembre 2018**

à 20 h - Salle polyvalente

Ce groupe était déjà là il y a 3 ans, avec un grand succès, autour de valse, blues, two-steps et rock.



**Le Conseil Municipal se réunit régulièrement en séance publique.  
En voici les principales délibérations adoptées.**

## DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2007

#### DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES :

##### D2017/49

Suivant les instructions préfectorales et la proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal valide la désignation de Jean-louis TEULET qui sera le référent élu Sécurité Routières pour la commune de Journiac. Il sera l'interlocuteur et l'animateur d'actions communales sur le sujet.

POUR : 11

##### D2017/50

Pour compléter la délibération D2017/34 du 6 juillet 2017 sur le recensement, il y a lieu d'acter le rôle et les missions d'une part du coordinateur communal et d'autre part de l'agent recenseur.

POUR : 11

##### D2017/51

Validation de l'avenant N°1 avec le SDE24 relatif au règlement des factures d'électricité des équipements d'éclairage public et mandat donné au Maire pour signer les documents à cet effet.

POUR : 11

##### D2017/52

Mandat donné au Maire pour signer le contrat CNP pour l'année 2018, il s'agit du contrat d'assurance pour le personnel de la collectivité.

POUR : 11

##### D2017/53

Encaissement d'un chèque de 178 € de Groupama pour le remboursement d'un bris de glace sur le tracteur communal.

POUR : 11

##### D2017/54

Validation du rapport de la commission chargée de l'évaluation du coût net des charges transférées par les communes à la CCVH. Le rapport CLECT fait suite à la mise en place de la Fiscalité Professionnelle au 1er janvier 2017.

POUR : 11

##### D2017/55

Régularisation de factures d'eau pour des requêtes justifiées d'abonnés liées à des fuites, étant entendu que la commission communale AEP a examiné préalablement les dossiers.

POUR : 11

##### D2017/56

Validation de la convention de fonctionnement RPI pour l'année présente et mandat donné au Maire pour la signer conjointement avec ses collègues de Campagne, du Bugue et Mauzens-Miremont.

POUR : 11

##### D2017/57

Mise en place d'un groupement de commandes dans le cadre du RPI pour la création d'un projet numérique au sein des écoles, type classe mobile.

POUR : 11

##### D2017/58

Approbation d'un virement de crédits sur le budget AEP à hauteur de 2 000 €.

POUR : 11

#### POINTS ÉVOQUÉS HORS DÉLIBÉRATIONS :

**PLUi - PADD** : Il s'agit ici du Projet d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le PADD vient d'être présenté et débattu lors de ce Conseil Municipal à l'appui du dossier technique remis à chaque élu. Chacun a ainsi pris connaissance des diverses orientations de ce PADD, qui semblent très complètes mais qui doivent également répondre aux exigences de l'Etat. Le Maire précise que ce document permettra de territorialiser les grands enjeux du Territoire par grands principes qui serviront d'orientation pour le zonage et le règlement d'urbanisme collectif. M. le Maire tient à faire noter à ses élus que la commune de Journiac est considérée dans ce schéma comme « bourg à conforter » et il y aura bien évidemment à défendre ce concept dans la future évolution du PLUi. M. le Maire signale en fin de débat que chaque commune de la CCVH sera prochainement destinataire d'un projet de zonage la concernant et sur lequel il faudra s'appuyer pour définir les zones constructible ou non.

**Chemin ruraux** : Comme convenu, les élus se sont rendus sur les sites, Les Boureilles et Le Buisson, et ont rencontré les requérants M. White et M. Pesteil. Des compléments d'information doivent parvenir en mairie et ainsi poursuivre les procédures d'aliénation ou changement d'assiette.

**Les Vœux 2018** sont programmés le SAMEDI 6 JANVIER, à 11 heures, dans la salle polyvalente. Suivant la tradition, M. le Maire ira à la rencontre des journalicoises et journalicois de plus de 70 ans.

**Consummation Eau** : Dans le cadre des informations aux élus, M. le Maire informe ses collègues du relevé des consommations annuelles du réseau AEP, qui résulte du montant consommé par chaque abonné. C'est ainsi qu'en 2015 : 33 139 m3 ont été facturés, en 2016 : 37 372 m3 et en 2017 : 36 666 m3. Depuis la réalisation du diagnostic du réseau AEP, un suivi rigoureux et adapté permet de gérer au mieux les pertes occasionnées par les fuites.

**Vieux cimetière** : Un courrier vient d'être reçu en mairie émanant d'un propriétaire d'un caveau dans le vieux cimetière, qui soulève le problème récurrent des feuilles et branchages qui tombent sur certaines sépultures. M. le Maire se propose d'alerter les propriétaires du bois qui touche une partie extrême du cimetière et réfléchir sur une solution adaptée.

**Gestion des déchets** : Une réflexion est engagée entre le SYGED, notre syndicat de gestion et d'élimination des déchets Bastides Forêt Bessède et le SMD3, syndicat mixte départemental, pour une éventuelle fusion des deux entités. D'ici là, est mise en place une étape intermédiaire de mutualisation des services.

**Tissu scolaire** : Une note de l'inspection académique de la Dordogne évoque une nouvelle fois les effectifs de notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) : école maternelle du Bugue, écoles élémentaires du Bugue, de Campagne et de Journiac. Une réflexion va s'engager avec M. l'Inspecteur de secteur pour préparer la rentrée prochaine. Actuellement le RPI compte 13 professeurs des écoles pour 289 élèves.

**Equipements Salle Polyvalente** : Une fois les travaux d'isolation thermique et de rénovation énergétique réalisés dans ce bâtiment, une réflexion s'engagera avec les associations locales pour la mise en place d'équipements, éclairage, sonorisation pour conforter ainsi l'attractivité du site.

**Intercommunalité** : A noter les informations suivantes :

Claude THUILER, Maire d'Audrix, vient d'être désigné vice-président en charge de l'Enfance. Il remplace l'ancien maire de St. Chamassy.

Une réflexion est engagée pour la réalisation d'un circuit vélo-routes voie verte axe les Eyzies — Limeuil. Un référent par commune serait à mettre en place, il pourrait faire visiter chaque village à des groupes de touristes.

**Action sociale** : A noter sur ce sujet :

Une rencontre conviviale vient de se dérouler ici à Journiac réunissant une trentaine de bénéficiaires du CIAS du Bugue.

La fusion avec le CIAS de Montignac serait retardée d'un an, cette dernière structure doit d'abord épurer son passif.

Les prochains locaux du CIAS du Bugue seraient transférés à la maison Espitalier à côté de la Poste au Bugue, face aux écoles.

Le Petit Journalicois : Numéro 7, Décembre 2017, sera distribué semaine 50.

**Sur l'agenda :**

Marché de Noël : 2 et 3 décembre

Soirée Contes Daniel Chavaroché : vendredi 8 décembre

Réveillon du Nouvel An

Vœux : 6 janvier 2018, à 11 h.

Quine du Comité des Fêtes : Samedi 13 janvier 2018

### SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2007

#### DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES :

##### D2017/59

Tarifs de concession des cases du columbarium au cimetière de Calou fixés comme suit :

- Case de columbarium : 400 euros pour 50 ans

- Case de columbarium : 300 euros pour 30 ans.

Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

POUR : 11

##### D2017/60

Approbation du plan de financement de la rénovation énergétique et de l'isolation thermique de la salle polyvalente, de solliciter les subventions et de mandater Monsieur le Maire pour en suivre les modalités.

POUR : 11

##### D2017/61

Approbation du plan de financement des travaux de l'assainissement collectif, de solliciter les subventions et de mandater Monsieur le Maire pour en suivre les modalités.

POUR : 11

##### D2017/62

Approbation du plan de financement des travaux de renforcement du réseau d'alimentation eau potable dans le bourg et de mandater Monsieur le Maire pour en suivre les modalités.

POUR : 11

##### D2017/63

Principe de contracter un prêt long terme sur le Budget Principal à hauteur de 34 000 euros pour réaliser les travaux d'isolation de la salle polyvalente et de mandater le Maire pour signer les documents à cet effet.

POUR : 11

**D2017/64**

Principe de contracter un prêt long terme sur le budget annexe AEP à hauteur de 76 000 euros pour réaliser les travaux de renforcement du réseau AEP dans le bourg et de mandater le Maire pour signer les documents à cet effet.  
POUR : 11

**D2017/65**

Principe de contracter un prêt long terme sur le budget annexe Assainissement à hauteur de 132 000 € pour réaliser les travaux d'assainissement collectif et de mandater le Maire pour signer les documents à cet effet.  
POUR : 11

**D2017/66**

Principe de contracter un prêt relais à court terme à capital différé sur le budget annexe ASSAINISSEMENT à hauteur de 157 000 €, dans l'attente de percevoir les subventions de ce même montant dans le cadre des travaux de l'assainissement collectif, et de mandater le Maire pour signer les documents à cet effet.  
POUR : 11

**D2017/67**

Approbation d'une décision modificative sur le Budget Principal à hauteur de 61 994 € et de modifier les crédits en investissements à cet effet sur l'exercice 2017.  
POUR : 11

**D2017/68**

Approbation d'une décision modificative sur le budget annexe AEP à hauteur de 76 000 € et de modifier les crédits en investissements à cet effet sur l'exercice 2017.  
POUR : 11

**D2017/69**

Approbation d'une décision modificative sur le budget annexe assainissement à hauteur de 289 000 € et de modifier les crédits en investissements à cet effet sur l'exercice 2017.  
POUR : 11

**D2017/70**

Régularisation de consommations électriques sur des bâtiments communaux en faveur de la Commune et à cet effet encaissement d'une somme globale de 7324.68 € versée par les services ENEDIS.  
POUR : 11

**POINTS ÉVOQUÉS HORS DÉLIBÉRATIONS :**

**Assainissement Collectif :** Suite à une récente réunion de travail avec le maître d'œuvre et les entreprises concernées, le chantier devrait débuter à la mi-mars 2018 et s'achèverait courant juin.

**Salle Polyvalente :** Les locaux seront inutilisables du 16 janvier 2018 au 3 mars 2018 en raison des travaux d'isolation et de rénovation énergétique du site.

**Recensement INSEE :** Il se déroulera sur la Commune de Journiac du jeudi 18 janvier 2018 au samedi 17 février 2018.

**Vœux 2018 :** Ils sont programmés le samedi 06 janvier 2018, à 11h, dans la salle polyvalente.

**SÉANCE  
DU 6 MARS 2018**

**DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES:**

**D2018/01  
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF  
2017 : COMMUNE**

Le Conseil Municipal de la commune de JOURNIAC sous la présidence de Maryse MAXIME, Monsieur le Maire s'étant retiré pour ne pas assister au vote, déléguant sur le compte administratif de l'exercice 2017, dressé par Michel BOUYNET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les virements de crédits de l'exercice considéré :

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif le quel est le suivant :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>	
Dépenses	237 150,79
Recettes	388 147,01
Résultat excédentaire	150 996,22
Excédent net reporté de 2016	200 000,00
Part affectée à l'investissement de 2017	128 913,54
Soit un excédent net cumulé de	350 996,22

<b>INVESTISSEMENT:</b>	
Dépenses	97 854,49
Recettes	151 548,75
Résultat excédentaire	53 694,26
Déficit reporté de 2016	- 3 595,51
Soit un excédent net cumulé de	50 098,75
Restes à réaliser en dépenses	61 900,00
Restes à réaliser en recettes	34 000,00

2. Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser.  
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote et arrête le compte administratif 2017 :  
Commune.  
POUR : 10

**D2018/02  
VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 :  
COMMUNE**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que le compte de gestion est un document entièrement comptable qui relève de l'autorité de Monsieur le Percepteur. Il correspond sur le plan budgétaire au compte administratif de l'ordonnateur de la commune pour l'année 2017.

Monsieur le Maire propose l'adoption de compte de gestion 2017 de la commune de Journiac.  
POUR : 11

**D2018/03  
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF  
2017 : AEP**

Le Conseil Municipal de la commune de JOURNIAC sous la présidence de Maryse MAXIME, Monsieur le Maire s'étant retiré pour ne pas assister au vote, déléguant sur le compte administratif de l'exercice 2017, dressé par Michel BOUYNET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les virements de crédit et de l'exercice considéré :

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif le quel est le suivant :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>	
Dépenses	93 149,94
Recettes	67 932,95
Résultat déficitaire	- 25 216,99
Excédent reporté de 2016	33 112,11
Soit un excédent net cumulé de	7 895,12

<b>INVESTISSEMENT:</b>	
Dépenses	3 710,77
Recettes	15 455,00
Résultat excédentaire	11 744,23
Excédent reporté de 2016	158 976,29
Soit un excédent net cumulé de	170 720,52
Restes à réaliser en dépenses	76 000,00
Restes à réaliser en recettes	76 000,00

2. Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser.  
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote et arrête le compte administratif 2017 :  
AEP.  
POUR : 10

**D2018/04  
VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 : AEP**

Monsieur le Maire informe ses conseillers municipaux que le compte de gestion est un document entièrement comptable qui relève de l'autorité de Monsieur le Percepteur. Il correspond sur le plan budgétaire au compte administratif de l'ordonnateur de la commune pour l'année 2017.

Monsieur le Maire propose l'adoption de compte de gestion 2017 : AEP.  
POUR : 11

**D2018/05  
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF  
2017 : ASSAINISSEMENT**

<b>FONCTIONNEMENT :</b>	
Dépenses	000 ,00
Recettes	000 ,00
Résultat	000 ,00
Excédent reporté de 2016	000 ,00
Soit un excédent net cumulé de	000 ,00

<b>INVESTISSEMENT:</b>	
Dépenses	13 142,87
Recettes	50 000,00
Résultat excédentaire	36 857,13
Excédent reporté de 2016	000 ,00
Soit un excédent net cumulé de	36 857,13
Restes à réaliser en dépenses	132 000,00
Restes à réaliser en recettes	132 000,00
POUR : 10	

**D2018/06  
VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 :  
ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire informe ses conseillers municipaux que le compte de gestion est un document entièrement comptable qui relève de l'autorité de Monsieur le Percepteur. Il correspond sur le plan budgétaire au compte administratif de l'ordonnateur de la commune pour l'année 2017.

Monsieur le Maire propose l'adoption de compte de gestion 2017 : Assainissement.  
POUR : 11

**D2018/07**  
Approbation de la création du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence du Périgord Noir, de l'adhésion de la CCVH au SCoT et de la validation des statuts.  
POUR : 11

**D2018/08**

Incorporation de deux parcelles dans le patrimoine communal dans le cadre de la procédure préfectorale « Biens sans Maître ».  
POUR : 11

**D2018/09**

Adhésion de la commune de Rouffignac au SIAS du Bugue qui prendra effet 3 mois avant la date définitive de la fusion des SIAS du Bugue et Montignac.  
POUR : 11

**D2018/10**

Adhésion de la commune de Journiac au Pôle Santé et Sécurité au Travail du Centre de Gestion de la Dordogne avec effet au 1er janvier 2018.  
POUR : 11

**D2018/11**

Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent à temps complet à compter du 1er mai 2018, pré-affecté, contrat à durée déterminée sur 2 ans. Mandat donné au Maire pour en assurer l'application.  
POUR : 11

**D2018/12**

Désignation de deux délégués pour siéger au titre de l'Intercommunalité au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère et ainsi participer aux travaux relatifs à la compétence GEMA (Gestion des Milieux Aquatiques).  
Titulaire : Cyril LOSTE  
Suppléant : Jean-Louis TEULET  
POUR : 11

**POINTS ÉVOQUÉS HORS DÉLIBÉRATIONS :**

**Affaires Scolaires :** Monsieur le Maire informe ses collègues qu'officiellement dès la rentrée prochaine le RPI ne sera plus composé que des écoles élémentaires du Bugue et de Journiac et de l'Ecole maternelle du Bugue. A Journiac, il devrait y avoir 2 classes : un CE1 et un CM2.

Le prochain Conseil d'Ecoles du RPI actuel se tiendra à Journiac le 20 mars prochain et des éléments concrets seront donc apportés sur la future rentrée.

**PLUintercommunal :** Une première réunion de travail vient de se tenir à St Félix de Reilhac pour préparer une cartographie par commune et la définition des secteurs potentiellement constructibles. C'est un travail qui nécessitera d'autres réunions tant il s'agit d'un sujet complexe à appréhender et à définir. Vos élus seront attentifs à toutes les contraintes et évolutions sur ce sujet d'urbanisme intercommunal.

**Assainissement Collectif :** Ce dossier est prêt tant sur le plan technique que montage financier, toutefois l'Agence de Bassin ADOUR GARONNE, compte tenu de la loi de finances 2018, ne validera définitivement ses participations globales que courant du printemps prochain. Monsieur le Maire confirmant à nouveau que ces travaux d'assainissement seront bien engagés cette année.

**Recensement :** Les opérations du recensement 2018 sur notre commune ont été clôturées par le superviseur INSEE, et maintenant c'est cet Institut qui doit travailler sur ces données en croisant d'autres informations.

M. le Maire tient publiquement à féliciter Lydie LOSTE, agent recenseur sur Journiac, elle a su s'organiser suivant les méthodes et directives opérationnelles de l'INSEE, et garantir une collecte pragmatique et efficace des bulletins individuels et fiches de logements. A noter que 47% des saisies individuelles ont été faites par internet, c'est la moyenne nationale de collectes en ligne.

**Boîte à lire :** Depuis quelques jours, sous le porche de la Mairie, est installée cette boîte à lire.

Très peu onéreux pour la collectivité car conçu et réalisé par Thierry, notre agent technique communal, ce petit outil culturel et convivial doit trouver ses marques. Accès libre, il n'y a plus qu'à trouver de fidèles et assidus lecteurs. La Municipalité restera attentive au bon fonctionnement de cette boîte à lire.

**SDE 24 :** Le Syndicat Départemental Energie 24 travaille très efficacement sur la résorption des fils nus et un calendrier de ces travaux programmés sur notre commune. A noter que la prochaine réunion du secteur Le Bugue – Rouffignac se tiendra ici, à Journiac, très prochainement.

**Qualité de l'Eau :** L'agence Régionale de Santé vient de remettre le rapport sur la qualité de l'eau et l'unité de distribution pour Journiac. Année 2017 l'eau est conforme aux normes bactériologiques et physico chimiques en vigueur.

**SÉANCE  
DU 12 AVRIL 2018**

**DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES:**

**D2018/13  
VOTE DES TAXES LOCALES**

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes locales communales les fixant comme suit pour l'exercice 2018 :

Taxe Habitation :	15,88 %
Taxe Foncière (Bâti) :	14,08 %
Taxe Foncière (Non-Bâti) :	107,10 %

POUR : 11

**D2018/14  
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 :  
COMMUNE**

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre comme suit :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	714 385,66 €	714 385,66 €
INVESTISSEMENT	521 584,41 €	521 584,41 €

Après en avoir délibéré, tant sur les chapitres des dépenses, des recettes de fonctionnement et investissement, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2018 présenté ci-dessus.

POUR : 11

**D2018/15  
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 : AEP**

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif AEP 2018, qui s'équilibre comme suit :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	77 463,00 €	77 463,00 €
INVESTISSEMENT	264 083,52 €	264 083,52 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, tant sur les chapitres des dépenses et des recettes de fonctionnement qu'en investissement, décide d'adopter le Budget Primitif AEP 2018 présenté ci-dessus.

POUR : 11

**D2018/16  
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 :  
ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif Assainissement 2018 qui s'équilibre comme suit :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	8 000,00 €	8 000,00 €
INVESTISSEMENT	238 746,13 €	238 746,13 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré tant sur les chapitres des dépenses et des recettes de fonctionnement qu'en investissement, décide d'adopter le Budget Primitif Assainissement 2018 présenté ci-dessus.

POUR : 11

**D2018/17**

Proposition d'inscrire projets de travaux auprès du Syndicat Départemental Energie de la Dordogne comme suit :

Demande extension éclairage public sortie Nord du Bourg.

Positionner un point lumineux au lavoir communal, Solliciter un éclairage au niveau du « Bon Coin » pour protéger l'arrivée du bus des lycées le soir.

POUR : 11

**D2018/18**

Prise en compte remboursement sinistre bris de glace véhicule communal par Groupama à hauteur de 124,24 €.

POUR : 11

**D2018/19**

Suite à notre préfectorale, retrait de la délibération GEMAPI, D2018/12, du 6 mars 2018.

POUR : 11

**D2018/20**

Principe de contracter et d'actualiser un prêt long terme sur le budget annexe AEP, suivant ainsi les termes de la délibération D2017/64A du 19 décembre 2017 et de donner pouvoir au Maire de signer les documents à cet effet.

POUR : 11

**D2018/21**

Principe de contracter et d'actualiser un prêt long terme sur le budget annexe Assainissement, suivant ainsi les termes de la délibération D2017/65B du 19 décembre 2017 et de donner pouvoir au Maire de signer les documents à cet effet.

POUR : 11

**D2018/22**

Principe de contracter et d'actualiser un prêt relais à court terme sur le budget annexe Assainissement, suivant ainsi les termes de la délibérations D2017/66 du 19 décembre 2017 et de donner pouvoir au Maire de signer les documents à cet effet.

POUR : 11

**POINTS ÉVOQUÉS HORS DÉLIBÉRATIONS :**

**Columbarium :** Les travaux sont bien engagés avec la pose de 6 cases et la réalisation d'un jardin du souvenir. Le site sera pleinement opérationnel le 1er juillet prochain.

**Fibre Optique :** D'ici la fin de cette année 2018, la fibre optique doit arriver place de la Mairie avec l'installation d'un sous répartiteur et une montée en haut débit. A suivre de près.

**Patrimoine Eglise :** A l'initiative de l'association journalière de sauvegarde du patrimoine, l'église St-Saturnin verra très prochainement son chemin de croix restauré ainsi que le tableau dit de « La Vierge », éléments très précieux de cet édifice communal.

**Urbanisme :** Une réunion publique sur la présentation du PADD (projet d'aménagement développement durable) est programmé début mai, c'est une étape réglementaire dans la procédure du PLU.



Nombreuse assistance à l'écoute

Le maire Michel BOUINET et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux à la population le 5 janvier.

Parmi la nombreuse assistance dont de nouveauxourniacois, on notait les présences de Nathalie MANET-CARBONNIERE et Christian TEILLAC Conseillers Départementaux de la Vallée de l'Homme, de Philippe LAGARDE le Président de la Communauté de Communes VALLEE DE L'HOMME et Maire des EYZIES. Egalement présents le Conseiller Régional de la Nouvelle Aquitaine en charge des territoires Benjamin DELRIEUX, et de maires et d'élus des communes voisines.

Les sapeurs pompiers étaient représentés par le Lieutenant Philippe PARAT, la Gendarmerie par l'Adjudant Chef CHAUDEUR de la brigade de proximité du BUGUE, également présents Alain REVOLTE le Président du CIAS du BUGUE, son Directeur Jean Philippe LAVAL et autres représentants des administrations. A noter aussi la présence de Michel GRAZIANNI le curé de la Paroisse ST MARTIN SUR VEZERE.

Ce fut l'occasion pour le premier magistratourniacois de remercier tout son conseil municipal, ses adjoints Jean-Louis TEULET, Daniel DELMARES, William DOUGNAC, chacun s'implique et donne du temps pour la collectivité, c'est l'essentiel. Remerciements également appuyés au personnel de la commune, administratif, technique et scolaire.

Le maire a tout particulièrement félicité le tissu associatifourniacois très dynamique et complémentaire, un atout fort encourageant pour l'avenir du village, le dernier réveillon dansant n'a-t-il pas rassemblé 185 convives dans une excellente ambiance! Et la soirée Jazz de septembre 180 personnes. Et le marché de Noël, plus de 200 visiteurs sur 2 jours.

JOURNIAC c'est au 1er janvier 2018, source INSEE, 467 habitants, en 2010, nous étions à 424 habitants. 2017 aura vu le dépôt de 11 permis de construire et de 17 certificats d'urbanisme. Le maire a d'ailleurs rendu hommage au service Urbanisme, Intercommunal pour son efficacité et réactivité.

JOURNIAC c'est aussi une école de 2 classes avec 38 élèves, dirigée avec responsabilité et pragmatisme par Bérangère DOLLE, en remplacement pour l'année d'Audrey GARRY la Directrice, les deux étaient d'ailleurs présentes à cette soirée de vœux. Cette structure scolaire fonctionne en RPI avec CAMPAGNE et LE BUGUE. Le Maire d'une nature optimiste s'est toutefois interrogé sur le devenir de l'Ecole, mais lui et son Conseil Municipal demeureront attentifs à toute évolution dans ce domaine. A noter la réalisation complète du nouveau cimetière du Calou, de travaux de voirie, et gestion quotidienne de la régie de l'eau.

Le monument aux morts bénéficie dorénavant d'une nouvelle plaque commémorative, dévoilée en juin dernier, lors d'une belle cérémonie.

Pour 2018, parmi les projets, la réalisation et démarrage des travaux de l'assainissement collectif du bourg, mais aussi du renforcement du réseau AEP dans le bourg. Ces travaux débuteront dès le printemps pour durer environ 3 mois. Les financements du Conseil Départemental et de l'Agence de Bassin Adour Garonne

sont acquis et compléteront l'autofinancement de la Collectivité. Ce sera aussi la mise en route dès cette fin janvier, des travaux de rénovation et d'isolation de la salle polyvalente, tout sera prêt pour le printemps avec de nombreuses animations au rendez-vous. Ici ce sont les soutiens de l'Etat au travers de la DETR, du Département, mais aussi de primes certificats d'énergie qui ont permis d'engager ce projet.

Il faudra aussi poursuivre la rénovation de la voirie communale et de soutenir le tissu associatifourniacois, c'est la vitalité du village.

Pour conclure Michel BOUINET s'est dit très satisfait de la dynamiqueourniacoise, de l'installation définitive de nouvelles familles, étant très confiant pour l'avenir de JOURNIAC, bien qu'il faudra suivre les évolutions liées aux directives nationales, transferts de compétences, mutualisation des moyens. Et le premier magistrat n'a pas oublié de rappeler que JOURNIAC était une



Bilan, projets, perspectives

commune recensée en 2018, l'opération se déroulera du 18 janvier au 17 février sous la conduite de Lydie LOSTE agent recenseur.

Philippe LAGARDE, au titre de sa présidence intercommunale, a précisé les mécanismes et évolutions de la structure, domaine fiscal, mise en place d'un PLUi, schéma de mutualisation. Pour Christian TEILLAC et Nathalie MANET-CARBONNIERE, l'appui des services départementaux est indispensable pour la réalisation des projets de territoires avec un appui très large par rapport à l'action sociale, quant au conseiller régional Benjamin DELRIEUX, cette nouvelle grande région Nouvelle Aquitaine ne doit pas oublier nos villages parfois bien loin de BORDEAUX, et c'est le sens de son engagement.

Un verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie de vœuxourniacois.

Art Médiéval: Journiac.  
Exposition-Ateliers.  
du 2 Juillet au 24 Août 2018.



**Françoise et Michel Dollé, renseignements au :**  
**24 260. Le Roussil, Journiac.**  
 ou  
**renseignements: tél. 05 53 03 24 20.**  
Port. 06 86 89 87 57.

## NOËL A L'ÉCOLE

Intense émotion pour les écoliers journalais des deux classes, CP et CM1, qui ont eu le bonheur de voir le Père Noël franchir la cour de leur école, accompagné de Sandrine notre sympathique et fidèle factrice journalaise. Cette dernière avec l'accord de sa hiérarchie a transporté le vieil homme à la barbe blanche et les cadeaux dans la symbolique voiture jaune de LA POSTE.



Arrivée du Père Noël à l'école

Initiative judicieuse et conviviale partagée par les élèves et leurs enseignants, c'était jour de fête puisque c'est un baby-foot collectif qui est arrivé et très vite mis en action dans l'enceinte scolaire.

Et après le marché de Noël au profit de la coopérative scolaire, ce moment fort de cette fête de fin d'année prouve une nouvelle fois, que l'Ecole est un vecteur essentiel dans la vie du village de 470 âmes, à préserver et à protéger le plus longtemps possible. Challenge des toutes prochaines années.



Chaleureux accueil dans la cour

## 185 CONVIVES ONT RÉVEILLONNÉ À JOURNIAC

Nouveau succès au rendez-vous pour le Comité des Fêtes Journalais, avec ce réveillon de la Saint Sylvestre dans la salle polyvalente du Village.

Il faut dire que la décoration des lieux pour la circonstance a été unanimement saluée, basée sur le thème des Mille et Une Nuits.

Aux 12 coups de minuit, piste de danse prise d'assaut grâce à l'animation musicale du DJ Grégory SERVOLLE, parfaitement maîtrisée et à la hauteur de cette soirée exceptionnelle.

Vers 1 h du matin, le dessert a été servi par toute l'équipe du traiteur linois Erick MANCEL, sa prestation culinaire a été pleinement saluée, de même que la qualité du service, ce n'est pas une mince affaire que de



Ambiance festive du Nouvel An

répondre à l'attente de plus de 180 convives, dans des délais parfaitement maîtrisés.

Il faut dire que l'équipe MANCEL était ce soir à son quinzième réveillon sans interruption ici à JOURNIAC. Sacré fidélité et qui devrait se poursuivre sans aucun doute.

Et on a dansé jusqu'à 4 heures du matin dans une ambiance festive.

Et vers 5 heures du matin, repos mérité pour les organisateurs et pour

le président Cyril LOSTE, l'heure de faire un premier bilan, et il est bon, avec une déco très réussie, des danseurs enthousiastes et des plats succulents à déguster. D'ailleurs en quittant les lieux, des participants ont déjà pris date pour le réveillon 2018, dans un an, mais tout passe vite....

## 260 joueurs pour le quine de la nouvelle année



Une salle à l'écoute des tirages

Pour démarrer 2018, le Comité des Fêtes Journalais, sur sa lancée du succès de son réveillon (185 convives), vient d'organiser ce 12 janvier dans la salle polyvalente du village, un quine qui a rassemblé 260 participants, il y avait il est vrai, à gagner un lave-vaisselle et une gazinière....

A la table d'annonce, c'est Dimitri, très expérimenté dans ce type de soirée, qui a parfaitement animé et géré les tirages, à la plus grande satisfaction des quineurs.

Le Président veillant avec sa fidèle équipe, à l'intendance et logistique de la soirée.

Et il ne faut pas oublier tout le travail associatif en amont, pose des panneaux, affichages, préparer la salle de jeux et à minuit tout remettre en ordre.

Et pour être complet, il faut préciser que cette salle polyvalente va subir dès cette mi-janvier et sur presque 2 mois, des travaux d'isolation et de rénovation thermique, permettant par la suite, d'avoir des conditions de confort agréables et durables.

## COMMÉMORATION DU 8 MAI



Devant le Monument aux Morts du village



Alexis lit le message UFAC

Le 73<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de 1945 a été commémoré au monument aux morts, avec dépôt de gerbe et lecture des traditionnels messages : l'acte solennel de réédition signé par le général d'armée de Lattre de Tassigny et le message officiel de la secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées ont été lus par le Maire Michel BOUUNET, avec à ses côtés Claude MARTY Président cantonal PG-CATM et Jean Marc MAURY président de la délégation buguoise de l'ANACR.

Étaient également présents le Gendarme CARACOS de la Brigade de Proximité du BUGUE, le Lieutenant Philippe PARAT des Sapeurs Pompiers du BUGUE accompagné du jeune journalier sapeur pompier Paul ROUBINEAU, des membres du Conseil Municipal ainsi que les fidèles et indispensables portes-drapeaux dont deux journaliers Thierry et Isabelle.

Ajoutons et saluons l'intervention remarquable du jeune Alexis MONTFORT, écolier ici en CM1 à JOURNIAC et Conseiller Municipal Jeunes du BUGUE, c'est lui qui a lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants - UFAC, en présence d'Isabelle NORMAND, représentant le conseil municipal jeunes du Bugue.

Monsieur le Maire rendant également hommage à Jean GRUISILLIER, fidèle journalier, il était présent à cette cérémonie.

Jean a combattu en Algérie, dans le Commando Génie 47<sup>e</sup> bataillon, la médaille militaire lui a d'ailleurs été décernée en novembre dernier.

Après la minute de silence et la Marseillaise, un vin d'honneur était servi dans la cour de l'Ecole offert par la Municipalité, en présence de nombreux Journaliers et Journalières.

Ajoutons également en début de matinée, le dépôt d'une gerbe sur la stèle des Lan-

dettes route de Cendrieux.

A noter ici même, le Dimanche 24 juin la journée de la résistance organisée par la délégation locale ANACR et qui permettra aux participants de rendre hommage sur plusieurs stèles, LIMEUIL, LE BUGUE, ST FELIX DE REILHAC et JOURNIAC.

La population journalière sera cordialement invitée à participer à cette manifestation républicaine.



Porte drapeaux, stèle des Landettes

MANIFESTATIONS

## SDE 24 : SECTEUR LE BUGUE - ROUFFIGNAC

Sous la présidence de Philippe DUCENE, à la tête du SDE 24, syndicat départemental énergies dordogne, le bureau de secteur LE BUGUE-ROUFFIGNAC s'est retrouvé pour une matinée de travail dans la salle polyvalente de JOURNIAC.

Lieu et temps symboliques puisque ce bâtiment communal accueillait sa première manifestation après travaux de rénovation et isolation thermiques, actions pleinement soutenues par le SDE 24.

Étaient présents les délégués des 35 communes, pour JOURNIAC Daniel DELMARES et William DOUGNAC, et ce fut l'occasion pour le Président DUCENE de mettre en avant le chemin parcouru par le syndicat depuis ses débuts, avec la prochaine création d'une régie pour s'occuper de l'éclairage public.



Travaux studieux par le SDE 24

Parmi les objectifs pour fin 2018, le SDE s'engage à poursuivre ses efforts pour supprimer les fils nus dans les deux tiers du Périgord.

A l'échelon local c'est Jean-Pierre LACOSTE Vice-Président qui assure suivi chantiers et travaux à venir avec toute la logistique du SDE 24. Et il demeure constamment à l'écoute des délégués élus locaux.

En fin de réunion le Maire Michel BOUUNET a tenu à remercier

Philippe DUCENE pour sa présence à JOURNIAC avec ses collaborateurs et le Directeur Général Sébastien GODEFROY, son chef d'opérations David BARBIERI, pour la clarté et la pertinence de leurs différentes interventions.

Ce comité de secteur aura parfaitement rempli sa mission et sa présence de terrain de proximité.

Cette année scolaire qui vient de se terminer aura permis aux jeunes écoliers, classe CP et classe CM1 d'acquérir les apprentissages nécessaires à leurs niveaux respectifs dans de très bonnes conditions éducatives et matérielles.

La directrice Bérangère DOLLE et son collègue Jean Philippe PEYROT ayant largement contribué à cette dynamique. Madame DOLLE ayant remplacé Audrey GARRY qui reprend à la rentrée sa fonction de Direction).

Parmi les activités réalisées, on aura noté des temps d'ateliers culturels, mais aussi sportifs avec du poney, du tennis, de la natation, et un temps fort autour du Père Noël arrivé en compagnie de notre fidèle factrice Sandrine.

Et grâce aux objectifs de la Coopérative Scolaire, diverses animations ont été organisées dans notre village, Marché de Noël, quine, repas dansant complétant ainsi la diversité de la vie associativeourniacoise.

La rentrée 2018-2019 se présente déjà, JOURNIAC conserve bien évidemment son Ecole, et ses deux classes à deux niveaux différents et le retour donc de Audrey GARRY à la direction.

JOURNIAC fonctionnera toujours dans le cadre du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec les Ecoles PRIMAIRE et MATERNELLE du BUGUE en précisant que l'école de CAMPAGNE fermera définitivement lors de cette rentrée scolaire.

La carte scolaire est très exigeante...et nécessite des élus ruraux, persévérance et abgénération pour conserver un tissu éducatif structuré.

Le numérique prendra toute sa place dès cette rentrée, une classe sera équipée d'ordinateurs portables en réseau direct avec l'enseignant.

Cet équipement est pris en charge par l'Education Nationale à hauteur de 50% et rentre dans la politique nationale de l'enseignement, opération dite "classes numériques à l'école".

## OPERATION "Lessive à l'Ecole"

Juste avant les vacances pascales, dans le village, près de l'école, place de la mairie et salle polyvalente, ont été positionnées et valorisées des petites créations, poésie recopiée, ou oeuvres artistiques, accrochées à des fils à linge ou grilles.

En fait les écoliersourniacois sous la houlette de leurs enseignants Bérangère DOLLE et Jean-Philippe PEYROT ont activement participé à La Grande Lessive, manifestation culturelle internationale et bi-annuelle. Plus de 100 pays des 5 continents y participent. Objectif essentiel c'est de créer une petite création artistique éphémère.



Pour notre collectivité, c'est une dépense nette de 7000 euros HT financée sur l'exercice budgétaire 2018.



La municipalité demeurant toujours très attentive et à l'écoute de son tissu scolaire.

Les deux enseignants ont orchestré le quine

**PLUi** : L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), engagée en 2016 sur toutes les communes de la Vallée de l'Homme se poursuit avec actuellement la phase du PADD (projet d'aménagement et développement durable).

Ce PADD a d'ailleurs fait l'objet d'une réunion publique au BUGUE le 3 mai dernier.

La communauté de communes travaille avec toutes les collectivités du territoire par secteur depuis le début de l'année 2018 pour élaborer un plan de zonage cohérent qui prendra en compte les objectifs définis dans le PADD, il s'agit en fait d'une vision de développement du territoire à l'échelle de 10 ans.

Le projet sera alors soumis à l'avis des personnes publiques associées notamment les services de l'Etat et les commissions visant à préserver les espaces agricoles et forestiers, puis présenté à enquête publique. C'est à ce stade que les habitants, dans chaque commune, pourront faire part de leurs observations.

Cette dernière étape devrait intervenir début 2019.

Bien évidemment la Municipalité est à votre disposition pour répondre aux questionnements sur le sujet, mais également le blog PLUi accessible sur le site :

[www.cc-valleehomme.fr](http://www.cc-valleehomme.fr)

**COLUMBARIUM - SITE CINÉRAIRE** : A la suite de l'extension du cimetière du calou, la réalisation du site cinéraire est très avancée avec la pose de 6 cases autour du columbarium, et qui seront disponibles à compter du 01 juillet 2018, sous forme de concession. Les personnes désireuses d'acquérir une case devront prendre l'attache de la mairie.

Le conseil municipal a d'ailleurs délibéré pour fixer le prix des concessions columbarium à 350 euros l'unité. Rapidement sera aussi positionné le jardin du souvenir pour permettre de disperser en terre commune des cendres selon la volonté de particuliers, procédure nécessitant toutefois l'autorisation de la commune.

Et rapidement un aménagement paysager autour du site cinéraire sera réfléchi et positionné pour un ensemble cohérent du lieu.



Les premières cases au Calou

**SECRETARIAT MAIRIE** : Depuis la fin de l'année, notre secrétaire de mairie titulaire a fait valoir ses droits à la retraite. En effet Christine LESVIGNES qui partageait son temps de travail avec la Mairie de MAUZENS-MIREMONT a quitté son poste qu'elle occupait depuis 1977.

Elle a connu ici à JOURNIAC plusieurs équipes municipales et 3 maires, à savoir Georges ALIX, Marie-Claude RUAUD et l'actuel Michel BOUYNET.

Christine au début de sa carrière a approché toutes les diversités du métier de secrétaire de mairie, les procédures étaient alors pour la plupart, manuelles et sur papier avant que l'informatique et ses exigences n'arrivent dans les méthodes et la logistique des mairies. Et ce fut pour Christine des périodes d'évolution et d'adaptation de son métier nécessaires et indispensables, elle s'y est pliée avec volonté et abnégation.

Une page est donc tournée pour notre secrétariat de mairie, et aujourd'hui c'est Michèle MURRAY agent contractuel qui en assure la responsabilité avec sérieux, pragmatisme et disponibilité, aidée très ponctuellement par Patricia LIABOT pour la partie comptable à raison d'une demi-journée par semaine. Patricia étant également secrétaire de mairie à ST CHAMASSY.

Ce fonctionnement est programmé pour perdurer jusqu'à la fin du mandat actuel soit mars 2020 sous l'autorité du maire et de la municipalité.

**FIBRE OPTIQUE** : Cette année 2018 verra la fibre optique acheminer et connecter au répartiteur actuel place du Village.

En fait elle nous arrivera des NRAZO (nœuds de raccordement de CENDRIEUX) mais également du Sous Répartiteur de la Menuse, et suivra le bas-côté de la Départementale RD42 du carrefour du Dognon vers le bourg en passant par Le Buisson, Rouilledinat.

Déjà les études techniques ont été validées sur site et en finalité, nous devrions avoir une montée en haut-débit autour de 10 mégabits dans le bourg et dans une moindre mesure dans un rayon de 1 km par rapport à notre mairie. Puissance qui diminuera relativement pour les secteurs plus éloignés, mais il faudra par la suite mesurer plus finement les capacités réelles de ce haut-débit.

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF** : Début de l'été, le calendrier des travaux de réalisation de l'assainissement collectif sera planifié, arrêté et validé par le maître d'œuvre, la municipalité et les entreprises retenues, COLAS/HERAUT du BUGUE pour la station, MONTASTIER du BUGUE pour les réseaux, et SYSTEME E de JOURNIAC pour la station de relevage. Dès la rentrée, le chantier de la station d'épuration au Calou sera lancé, durant les vacances de Toussaint, il faudra positionner les réseaux autour de l'école et début 2019, les tabourets seront positionnés pour une réception définitive au printemps.

Les subventions du Conseil Départemental et de l'Agence de Bassin Adour Garonne sont officiellement accordées pour un montant global de 159 000 euros. Déjà des propriétaires de maisons inoccupées dans le bourg se sont manifestés pour des projets de réhabili-

tation dès que le « tout à l'égoût » sera opérationnel. Et tout sera mis en œuvre pour éviter le moins de nuisances le temps du chantier, certainement quelques mesures de circulation seront à prendre, en priorité par rapport à l'école et ne pas gêner son fonctionnement surtout aux heures d'ouverture et de fermeture. La place du village sera relativement encombrée puisque il faudra collecter les eaux usées, mairie, salle polyvalente... Premiers coups de pelle à partir du 16 juillet devant l'église et l'école.

### **SALLE POLYVALENTE :**

ISOLATION et AMELIORATION THERMIQUES.

Les travaux sont bien engagés et seront terminés dans les délais à la fin de ce mois.

Réalisé par l'entreprise buguaise SUDRIE, le chantier consiste à isoler par l'intérieur du bâtiment, plafond et parois verticales et qui permettra ici, dans cette structure d'avoir du confort lors des diverses manifestations, mais également d'obtenir une économie en chauffage, que l'on peut évaluer à 2500 euros par an. L'entreprise journalicoise GONTHIER assurant les déposes du matériel électrique, et rénovation éclairage.

Il devenait indispensable d'apporter à cette salle polyvalente cette rénovation, depuis sa construction, en 1992. Aujourd'hui, elle a trouvé sa dimension associative et culturelle, et répond à l'attente des particuliers et du tissu associatif journalicois.

La Municipalité a bien évidemment sollicité des aides financières, c'est ainsi que l'Etat au travers de la Dotation Equipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2017 versera 13 800 euros, le Département

de la Dordogne 5000 euros au titre du fonds d'Equipement des Communes, et 10 000 euros seront versés par le partenaire CERINERGY au titre du dispositif des certificats d'Economies d'Energie, JOURNIAC et la Communauté de Communes Vallée de l'Homme bénéficiant du Label TEPCV (territoire énergie positive et croissance verte).

C'est ainsi que restera à charge de la Collectivité journalicoise 34 000 euros à auto-financer et qui avec les économies de chauffage s'amortira dans les 10 ans.

Et d'ici la fin de l'année, sera également réalisé un petit sas d'entrée, qui complètera ce dispositif d'isolation et amélioration thermique, vecteur essentiel de pérennité du site.



*Panneaux neufs, entrée et sortie du bourg, financés par le Conseil Départemental*



*Deux mois de travaux auront été nécessaires*



Daniel Chavaroché sera à nouveau à Journiac cet été

## DE LA TOPONYMIE LOCALE

Vendredi 8 Décembre à 20 heures, l'ASPJ, Association de Sauvegarde du Patrimoine de Journiac, recevait Daniel Chavaroché.

Le Conteur est venu animer une veillée publique sur les noms de lieux-dits de la commune de JOURNIAC.

Après une présentation de ce qu'il faut savoir avant de se lancer sur une étude plus approfondie, "Chava" nous a parlé de la toponymie générale: les langues, les clés, les connaissances historiques de base, puis il a évoqué les toponymes déjà recueillis, et a terminé son intervention en nous remettant de la bibliographie.

C'est un travail assez long que va entreprendre l'Association, travail qui sera publié par la suite sur le site de la commune. Pour les personnes intéressées qui souhaiteraient participer, se rapprocher de l'Association : [aspjourniac@gmail.com](mailto:aspjourniac@gmail.com)  
Encore merci à Daniel Chavaroché pour cette intervention.

L'équipe de la Présidente Maryse MAXIME a organisé un VIDE-GRENIER sur la place du village au printemps, l'occasion d'un agréable moment de convivialité et aussi de faire connaître les objectifs de l'ASPJ, avec un travail constant de recherche sur l'historique et événements dans le village.

A noter particulièrement l'implication de la Présidente, mais aussi d'un membre actif de l'association Philippe EMPAIN dans la remise en état du chemin de croix de l'Eglise ST-SATURNIN, et de la réhabilitation de 2 tableaux, éléments qui avaient été mis de côté lors de la rénovation de l'édifice religieux.



Nouveau vide-grenier programmé le 23 septembre 2018

## ANACR

### COMITÉ LOCAL

La section du BUGUE de l'association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance dont le siège est à JOURNIAC vient de tenir son assemblée générale dans le Village. Le Président étant d'ailleurs Journiacois en la personne de Jean Marc MAURY.

Après l'accueil du Maire Michel BOUYNET et en présence du Président Départemental Jean-Paul BEDOIN, les travaux de la matinée ont permis de faire le bilan de l'année passée, avec la participation active à la cérémonie inaugurale de la plaque commémorative du monument aux morts de JOURNIAC, en juin dernier. Forte de 33 membres, l'association locale engagée dans le combat pour la mémoire et les valeurs de la Résistance a débuté sa réunion par un hommage à Henri BORDERIE dit Riquette, il a été un des derniers résistants du maquis de DURESTAL, à la Font du But, sur le territoire communal de CENDRIEUX et en limites des communes de JOURNIAC et ST AVIT DE VIALARD.

Pour 2018, le Président MAURY a évoqué l'organisation de la semaine de la Résistance du 22 au 26 mai, avec entre autres des vidéos conférences et une exposition "la résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale" et la participation des collégiens buguois de Leroi Gourhan.

Bien entendu, rendez-vous fidèle pour la journée de la résistance dernier week-end de juin avec cérémonies de mémoire successives sur LIMEUIL-LE BUGUE-ST FELIX DE REILHAC et JOURNIAC.

### EXPOSITION sur LA RESISTANCE

Organisée par le Comité local de l'association nationale des anciens combattants et amis de la résistance ANACR, une exposition d'une semaine courant Mai, a eu pour cadre la Porte de la Vézère du BUGUE. Le thème était de retracer toute l'histoire de la Résistance en Dordogne et sur le territoire national.

A cette occasion, le vernissage a été présidé par le Président départemental ANACR Dordogne Jean-Paul BEDOIN, avec à ses côtés le Président local journiacois Jean Marc MAURY.

Les élèves buguois de 3<sup>e</sup> du Collège buguois Leroi-Gourhan ont pu ainsi avoir cette approche pédagogique sur ce sujet de la Résistance.

Et le 24 juin se déroulera la traditionnelle journée locale de la résistance et des temps de recueillement sur des stèles à LIMEUIL, LE BUGUE, ST FELIX DE REILHAC et JOURNIAC. Nous reviendrons sur cette manifestation dans un prochain PETIT JOURNIACOIS.



La délégation locale ANACR



Le vernissage expo sur la Résistance pendant la seconde guerre mondiale

**Le Bureau 2018 de la Délégation Locale ANACR**  
est composé comme suit :

PRESIDENT :	Jean Marc MAURY
VICE-PRESIDENT :	Marie-Claude RUAUD
TRESORIERE :	Isabelle TALLET
TRESORIER ADJOINT :	Francis PAGES
SECRETAIRE :	Dominique OPSOMER
SECRETAIRE ADJOINTE :	Nicole LACHAUD

## COMITÉ DES FÊTES

Le dimanche 3 juin, le Comité des fêtes organisait la 3<sup>e</sup> édition de la Journiac'oise, avec au programme, 2 parcours pédestres de 9 et 12 kilomètres, et 3 parcours VTT de 25, 35 et 45 kilomètres. Au final, ce sont 112 VTT et 93 marcheurs qui ont répondu à l'appel de l'association.

Avant le départ donné par le président du Comité Cyril LOSTE, un chèque de 500 € a été remis à la Ligue contre le cancer, représentée par M<sup>me</sup> MONTIEL. En effet, cette édition était dédiée à la mémoire de Pascal TEULET, président du comité pendant plus de 10 ans, et décédé l'an dernier des suites de la maladie.

A l'arrivée, c'était la bonne humeur qui régnait pour les participants, heureux d'avoir pu profiter de beaux sentiers et d'avoir évité la pluie. D'ailleurs, plus de 170 d'entre eux sont restés sur place pour déguster des grillades le midi.

Pour le comité des fêtes, cette 3<sup>e</sup> édition est un succès et d'ores et déjà le rendez-vous est pris pour l'an prochain, le premier week-end de juin. En attendant, il faut déjà préparer la prochaine manifestation, c'est à dire le marché gourmand du vendredi 6 juillet, qui sera animé par Isabelle Grolière.



Effervescence pour les inscriptions avec imprimés spécifiques pour la rando VTT et celle pédestre. L'occasion de prendre connaissance des plans, circuits et tracés.



Départ des VTT pour un périple de 25 kms, 35 kms et 45 kms, ils étaient + de 120 participants.



Le Comité des Fêtes a remis un chèque de 500 euros au profit de la Ligue contre le cancer en la mémoire de l'ancien Président Pascal TEULET disparu il y a quelques mois.



Pour la centaine de randonneurs, direction la montée de Monferrier pour un parcours de 12 kms dans la campagne journiacoise.

LES ASSOCIATIONS

## LE COCHONNET JOURNIACOIS

Pour notre 3<sup>e</sup> concours il y avait 31 équipes sur la place de la mairie. Une belle réussite pour notre petit club loisirs.

Palmarès du concours

1<sup>er</sup> concours : Vainqueurs : Jean Marc et Jean François Roubenne (Vergt)

2<sup>e</sup> concours : Vainqueurs : Chantal et Sosie (St-Léon sur Vézère)

3<sup>e</sup> concours : Vainqueurs : Nathalie et Arlindo (Le Bugue/Vergt)

Nous félicitons nos petits jeunes du village pour leurs performances : Hylan, Lary, Engy, Matthew, Endy et Julien.

Un grand merci aux membres du Cochonnet Journiacois et son président Jérôme AVEZOU, pour cette organisation encore une fois sans faille. Un prochain concours est d'ores et déjà programmé le 16 septembre et une bourse aux jouets fin novembre.



L'équipe organisatrice



31 doublettes place du village



Gym pour les aînés



Danse salon

L'association Loisirs et Culture de Journiac joue un rôle essentiel dans le tissu associatif et on retrouve très régulièrement :

- les cours de danse le jeudi en soirée ;
- les ateliers « bien vieillir » le mercredi matin.

Mais c'est aussi l'organisation d'un marché artisanal, du feu de la St-Jean, et tout au long de l'année, du patch, de la pâte fimo, de la mosaïque.

Et le 21 septembre, sortie à Bordeaux, sans oublier, et c'est un temps fort journalier, le 1<sup>er</sup> septembre, soirée JAZZ avec sur scène le groupe Blue Bayou, associée avec un menu typique Louisiane.

Le président Christian TEULET et toute son équipe sont déjà à pied d'œuvre pour préparer ce grand rendez-vous, l'ALCJ vivra son dixième concert jazz et c'est le gage d'une réelle vitalité au sein de la vie locale.



Marché artisanal

## AU FIL DES ARTS

### CONVIVIALITÉ ET AMITIÉ :

Elles étaient une centaine de passionnées de patchwork, de broderie et de couture, à se retrouver dans la salle polyvalente de JOURNIAC pour la traditionnelle journée annuelle organisée par l'association AU FIL DES ARTS. Venues d'horizons divers, BERGERAC, SARLAT, PORT SAINTE FOY, COULOUNIEIX CHAMIERES, CHANCELADE, BRANTOME, et même de CHARENTE ou de GIRONDE, elles ont découpé, brodé, cousu et assemblé toute la journée.

Elles ont aussi profité des réalisations de la Présidente Odette MARTY et de toute son équipe qui ont exposé leurs œuvres, notamment la plus grande qui trônait sur l'estrade. Elle a été réalisée par Bernadette VIDAL, elle aura mis sept ans pour finir son "Dear Jane".

Précisons qu'un samedi par mois, AU FIL DES ARTS se retrouve en terre journaloise, elles sont une trentaine à élaborer et à créer de superbes réalisations.

Elles profiteront de la fête du village les 11 et 12 août prochains pour faire partager leur passion commune aux visiteurs en apportant à ces derniers les rudiments pédagogiques essentiels pour cet art.



Les spécialistes du patchwork réunies à JOURNIAC

## EGLISE ST-SATURNIN



Les communiant dans le chœur

Le soir de Pentecôte, l'Eglise ST SATURNIN a été le cadre des professions de foi, l'occasion pour le prêtre Michel GRAZZIANI d'insister sur l'importance de conserver l'identité de ces édifices religieux au cœur de nos villages. Il a tenu à saluer l'implication ici à JOURNIAC d'Odile DOUGNAC, elle assure avec bienveillance l'entretien et le fleurissement du lieu, et sa mission est primordiale.

Le curé en a profité pour bénir le tableau de la Vierge restauré, et il reviendra prochainement pour faire de même avec le chemin de croix, une fois repositionné.



Le curé bénit le tableau de la Vierge

## BOITE A LIRE sous le PORCHE

Comme dans d'autres communes, JOURNIAC a donc sa petite Boîte à Lire, elle vient d'être positionnée sous le porche de la mairie, elle est très accessible, facilement identifiable, et bien protégée des aléas intempéries.

Et il faut saluer le parfait investissement de l'agent communal Thierry, qui suivant les consignes de la municipalité, a lui-même imaginé et fabriqué le concept et cet outil d'échange libre d'ouvrages et de partage de la lecture.

Chacun doit s'approprier la Boîte à Lire, et doit y trouver matière à ses goûts et passions littéraires.

Bien entendu les problématiques liées à d'éventuelles dégradations, ou contenu des ouvrages sont à intégrer dans la confiance et le respect de ce système qui doit fonctionner en bonne intelligence.

A terme, un contrôle et un suivi peuvent être envisagés avec des professionnels de la lecture, mais dans un premier temps, laissons cette Boîte à Lire prendre son petit rythme et répondre à l'attente de potentiels lecteurs ici dans le village.



Un outil culturel de proximité